

**CC02. Question de Monsieur Yusuf YILDIZ, Conseiller communal, du 17 avril 2023 -- Vraag van de heer Georges VERZIN, gemeenteraadslid, van 17 april 2023.**

*Parking Brussels*

Aujourd'hui je vais vous parler de Parking Brussels et du ras le bol de la population, c'est devenu tellement fatiguant et répétitif que je ne sais même plus par où commencer. Notre échevine de la mobilité, Madame Adelheid Byttebier doit s'en souvenir, j'avais assisté à sa commission pour la convention entre Parking Brussels et la commune de Schaerbeek, j'avais clairement mis en garde concernant les problèmes à venir. Malheureusement ma réaction n'a pas été prise en considération.

Voici un petit exemple : je viens chez le boulanger, j'essaie d'acheter un ticket, entre temps, le scan car passe par là et c'est parti, je dois me débrouiller pour prouver que j'achetais un ticket à ce moment-là, ensuite, je dois appeler parking brussels, attendre 30 minutes au téléphone puis envoyer un mail, etc. Vous ne croyez pas que j'ai autre chose à faire que de courir après la commune ?

Clairement, les scans cars ça rapporte beaucoup plus d'argent, c'est bénéfique pour la commune, mais à côté de ça, la gestion est nul de chez nul, je dirai même archinul.

Je vais vous raconter la journée d'un citoyen, chose que vous ignorez totalement sans doute. Il se gare dans une zone route ou verte, il essaie d'acheter son ticket, pas de change, la machine bug. Il s'approche vers le commerçant pour lui dire qu'il y a un soucis avec la machine, le commerçant joue au technicien pour ne pas perdre son client, il lui dit de payer par sms, le visiteur essaie de payer par sms, dommage le service 4411 n'est pas actif sur son abonnement, bon on fait quoi maintenant car on risque de se faire chasser entre temps, ah oui la commune a annulé le paiement par cash, autrement c'était déjà réglé peut être, no stress monsieur le visiteur, il y a un deuxième horodateur 100 mètres plus loin, il commence à courir car il ne veut pas risquer une amende de 25 euros pour une cannete ou un chocolat. Et enfin, il a accès à son ticket gratuit de 15 minutes, sans oublier qu'entre temps, il a perdu 15 minutes. J'en ai des dizaines des cas similaires qui me contactent tous les jours. Conclusion, les horodateurs sont généralement défectueux et sans suivi.

Deuxième exemple qui me concerne directement et des cas similaires j'en connais tout plein ! J'ai réglé le paiement de ma carte riverain en septembre 2022 car il prenait fin en octobre 2022, depuis ce temps je reçois des amendes une ou deux fois par mois, je passe mon temps à envoyer des mails et à téléphoner pour expliquer que j'ai payé ma carte et que c'est une erreur de Parking Brussels, et chaque fois c'est le même cinéma ils s'excusent et disent que c'est réglé et hop surprise, le mois prochain j'ai de nouveau une amende débrouille toi pour l'annuler Yusuf, tu as rien d'autre à faire de ta vie. Et pour être précis la dernière contravention je l'ai encore reçue ce mois-ci.

Franchement Madame la bourgmestre, c'est quoi cette gestion à la six quatre deux ? Des amendes illégales ? Vous avez du faire marche arrière concernant les zones vertes, malgré la transformation des zones vertes en bleues, les horodateurs dans les zones bleues sont restées opérationnelles, les scans cars chassent tout ce qui bouge, l'administration de Parking Brussels incompétente également, je ne comprend pas pourquoi continuer avec un partenaire qui ne respecte par le contrat ! Ou alors la commune donne le feu vert pour remplir ses caisses.

Les citoyens et les visiteurs sont curieux de voir votre réaction. On vous écoute. Merci.

Réponse :

Nous avons bien reçu votre question orale pour le Conseil Communal du 31 mai 2023. Nous vous prions de trouver ci-dessous les réponses à vos questions sous forme écrite.

Je vous remercie d'attirer l'attention sur les problèmes de stationnement de nos habitants et visiteurs. Dans votre récit, je lis plusieurs plaintes.

Concernant le service clientèle, le temps d'attente au téléphone est parfois trop long. On peut suivre leur fonctionnement via des rapports en détail. Quand la commune reçoit des plaintes de cet ordre-là, la plainte est répertoriée dans le rapport de la commune auprès de l'agence, soumis chaque trimestre.

Concernant les rétributions erronées, nous constatons effectivement que plusieurs Schaerbeekois qui sont munis d'une carte riveraine reçoivent – par erreur – une rétribution. L'agence corrige ces erreurs

et la commune prend contact avec l'agence s'il s'avère que le nécessaire n'est pas fait. Aussi, quand la commune reçoit des plaintes de cet ordre-là, la plainte est répertoriée dans le rapport de la commune auprès de l'agence, soumis chaque trimestre.

Concernant les horodateurs qui sont trop souvent défectueux, la commune regrette que de l'immobilier urbain soit vandalisé. C'est pour cela que des réunions avec la police locale se tiennent. On peut dès lors identifier les quartiers spécifiques qui subissent ce type d'agression. L'agence peut être informée par les utilisateurs dès qu'ils s'aperçoivent qu'un horodateur est défectueux.

Le mode de paiement – sans argent liquide depuis le 1er janvier 2020 – a été choisi fin 2019 pour limiter ce genre de vandalisme. Car, sans intérêt financier, on décourage ceux qui veulent faire du tort. On peut estimer que les chauffeurs de voitures ont au moins tous une carte bancaire pour faire le paiement.

Concernant les contrôles effectués par une scan-car, cette nouveauté date déjà de plusieurs années et est la méthode préférée à Bruxelles et dans d'autres villes. Ainsi, plus de contrôles peuvent être effectués et donc un meilleur respect pour le règlement en vigueur. Les contrôleurs subissent également moins d'agression que du temps des stewards.

La convention avec l'agence de stationnement parking.brussels a été signée il y a 3 ans, suite à la décision du conseil communal du 23 octobre 2019.

Tels sont les éléments que nous tenions à porter à votre connaissance.